

La domination impériale n'est pas soluble dans la mondialisation marchande

Daniel Bensaïd

A paraître dans une brochure intitulée *Les Irréductibles*, fin janvier 2001.

Si « le monde s'amenuise à mesure qu'il grandit », il s'émiette aussi, à mesure qu'il se mondialise. L'impérialisme est la forme que revêt la domination sous l'effet de l'accumulation du capital et de son développement inégal. En deux siècles, il est passé par trois grandes étapes : celle des conquêtes coloniales et des occupations territoriales (avec la formation des empires coloniaux français et britanniques) ; celle de la fusion du capital industriel et bancaire, de l'exportation de capitaux, du pillage des matières premières, qui caractérise l'ère du « capital financier » selon Hilferding, le « stade suprême du capitalisme » selon Lénine ; depuis la seconde guerre mondiale, enfin, celle de la domination partagée du monde, des indépendances formelles et du développement dépendant¹. Il se métamorphose à nouveau, sans pour autant disparaître.

La séquence historique ouverte par la Grande Guerre et la révolution russe s'est achevée avec le siècle. Une nouvelle phase de la domination impériale, renouant avec les logiques à l'œuvre avant 1914, est aujourd'hui à l'ordre du jour. Elle s'exerce désormais de multiples façons : par la domination financière et monétaire, qui permet de contrôler les mécanismes du crédit et de soumettre les économies dollarisées ; par la domination scientifique et technique, qui s'exerce à travers un quasi-monopole sur les brevets ; par le contrôle des ressources naturelles et des approvisionnements

¹ Voir Alex Callinicos, « Imperialism Today », in *Marxism and the New Imperialism*, Bookmarks, Londres, 1994.

énergétiques ; par la maîtrise des voies commerciales ; par le brevetage du vivant ; par l'exercice d'une hégémonie culturelle, que renforce la diffusion inégale des technologies de l'information et l'exportation de programmes éducatifs ; par l'étalage d'une suprématie militaire ostensiblement mise en scène lors des guerres du Golfe ou des Balkans².

A cette étape de la mondialisation impériale, la subordination directe des territoires devient secondaire par rapport au contrôle des marchés. De nouveaux rapports de suzeraineté se constituent par le biais des mécanismes disciplinaires de la dette du tiers-monde, de la dépendance énergétique, alimentaire, et sanitaire, des pactes d'allégeance militaire. Une nouvelle division internationale du travail se met en place. Certains des pays, qui semblaient les moins mal partis sur la voie du développement annoncé, rechutent dans la spirale du sous-développement.

L'Argentine redevient exportatrice de matières premières (le soja est désormais son premier produit d'exportation). L'Egypte, qui se glorifiait de sa souveraineté reconquise, des progrès de l'alphabétisation (fournissant ingénieurs et cadres aux pays du Golfe et du Moyen-Orient), d'un début « d'industrialisation industrialisante » (comme l'Algérie sous Boumedienne), se transforme en paradis pour voyagistes ; les instituteurs et médecins se retrouvent serveurs pour les croisières sur le Nil. Après les deux crises de la dette (en 1982 et 1994) et l'intégration à l'Alena, la faillite du populisme bureaucratique au Mexique se solde par la victoire électorale d'un parti libéral conduit par un ancien PDG de Coca-Cola ; le pays apparaît plus que jamais comme l'arrière-cour du « colosse du Nord ». Quant à l'Algérie, elle se débat depuis plus dix ans dans les conflits confessionnels et dans la guerre civile rampante.

² Voir Gilbert Achcar, ..., PUF, collection Actuel Marx, Paris, 1999 ; Noam Chomsky, *Le Nouvel Humanisme militaire*, Page 2, Lausanne, 2000 ; Claude Serfati, « Le bras armé de la mondialisation », in *Les Temps Modernes*, janvier-février 2000.

Scolie 1. La transformation des rapports de domination et de dépendance se traduit par une mutation de la guerre elle-même. On ne peut plus parler de guerre au singulier, mais de guerres multiples, imbriquées les unes aux autres³. Alors que la sommation à « choisir son camp » entre Est et Ouest obéissait à une pauvre logique binaire, les enjeux entremêlés interdisent toute approche manichéenne, en termes de bons et de méchants. Les conflits récents et la combinaison singulière de leurs enjeux soulignent l'indigence d'une réponse qui exprimerait le point de vue unique d'un dieu omnivoyant ou d'une Internationale conçue comme son incarnation profane.

Dans le labyrinthe des intérêts et des alliances, la compréhension commune des enjeux reste, de part et d'autre des lignes de feu, la condition *sine qua non* d'une politique internationaliste. Mais elle se traduit par des orientations pratiques différentes, selon la situation concrète de chaque protagoniste. Dans la guerre des Malouines, l'opposition à l'expédition impériale de l'Angleterre thatchérienne n'obligeait nullement les démocrates argentins à soutenir la fuite en avant de leurs dictateurs militaires. Dans le conflit entre l'Iran et l'Irak, le défaitisme révolutionnaire devait renvoyer dos-à-dos deux despotismes rivaux. Dans la guerre du Golfe, l'opposition internationale à l'opération « Tempête du Désert » n'impliquait aucun soutien au régime dictatorial de Saddam Hussein.

Face à l'intervention de l'Otan dans les Balkans, une vision globale de la situation conduisait à condamner les bombardements à Paris, à Londres, à New-York ou à Rome ; sans renoncer pour autant à défendre les jeunes déserteurs serbes et à soutenir la résistance armée des Kosovars pour leur droit à l'autodétermination. L'approche du conflit diffère selon le lieu et le moment : l'arrêt de l'intervention primait dans les pays de l'Otan ; la défense du droit à

³ Voir Ernest Mandel, *The Meaning of the Second World War*, Verso, Londres 1986.

l'autodétermination des Kosovars aurait dû être l'objectif prioritaire d'une opposition internationaliste en Serbie ; la défense d'un Etat pluriethnique et de garanties collectives pour les Serbes du Kosovo, un impératif pour des résistants kosovars attachés à la pluralité démocratique.

Scolie 2. Le nouveau discours de la guerre impériale ajoute à la rhétorique de la « guerre juste » le mythe d'une guerre sainte : le fétiche d'une Humanité majuscule et ventriloque prendrait le relais du Jugement dernier et du sens de l'Histoire. La croisade « éthique » prêchée par Tony Blair, Bernard-Henri Lévy ou Daniel Cohn-Bendit, à l'occasion de l'intervention otanienne dans les Balkans confond la morale et le droit, l'humanitaire et la raison d'Etat. Elle contribue ainsi au dépérissement de la politique, prise entre les fatalités d'un marché automate et les « obligations illimitées » d'une éthique à sens unique.

Si « l'arme est l'essence des combattants », la nouvelle guerre technologique, où le risque n'est plus réciproque tant la suprématie technique est écrasante, où la distinction entre combattants et civils s'efface sous les foudres du châtimement aérien, préfigure les barbaries inédites d'une guerre absolue.

Scolie 3. Actualiser la notion d'impérialisme, non seulement du point de vue des rapports de domination économique, mais comme système global (technologique, écologique, militaire, géostratégique, institutionnel, culturel), devient urgent, au moment où des têtes hier encore réputées bien faites, considèrent qu'elle est devenue obsolète avec l'effondrement de son double bureaucratique à l'Est.

Mary Kaldor fut, au début des années quatre-vingt, l'une des animatrices, de la campagne pour le désarmement nucléaire, contre « l'exterminisme » et le déploiement des missiles Pershing en Europe. Elle estime aujourd'hui que « la distinction caractéristique de l'ère westphalienne entre paix intérieure et guerre extérieure, loi ordonnée à domicile et anarchie internationale, s'est achevée avec la guerre

froide ». Nous serions entrés ainsi dans une ère de « progrès régulier vers un régime légal global ». Sans craindre la contradiction dans les termes, certains parlent désormais « d'impérialisme éthique » et Mary Kaldor d'un « impérialisme bienveillant ». La campagne médiatique orchestrée à l'occasion de la guerre des Balkans a produit un effet de zoom sur la souffrance (réelle et intolérable) des Kosovars, occultant la perspective historique et le contexte géostratégique. Au nom de l'urgence humanitaire, elle a réduit l'événement à un présent déraciné, sans antécédents ni lendemains, et le discours de la guerre à une proclamation éthique dépolitisée.

Le déni du rapport de domination impériale permet ainsi de modifier les énoncés du conflit et de réorganiser la vision du monde autour d'une opposition théologique entre le Bien (l'Occident, les démocraties, la civilisation) et le Mal (le totalitarisme et les « rogue states »). L'intervention militaire est alors justifiée d'avance comme légitime défense de la civilisation menacée et comme expédition punitive contre les délinquants ou les terroristes internationaux : le Panama avant-hier, le Golfe hier, les Balkans aujourd'hui, la Colombie demain ?

Corollaire 3.1. La souveraineté démocratique n'est pas soluble dans l'Humanité majuscule.

Il fut un temps où certains prétendirent représenter la justice au nom d'une Histoire majuscule. D'autres (parfois les mêmes), prétendent aujourd'hui l'administrer au nom de l'Humanité majuscule. D'où leur viendrait le droit de parler et de juger en son nom ? L'humanité n'est pas une substance que l'on puisse s'approprier, mais un devenir, une construction, un procès d'humanisation. Elle se développe à travers le droit, les mœurs, les institutions, par un lent travail d'unification des multiplicités humaines.

En attendant, l'invocation d'une légitimité humanitaire sert parfois de masque aux intérêts de la puissance impériale.

Alain Madelin a pu proclamer que l'opération Force Alliée dans les Balkans « sonnait le glas d'une certaine conception de la politique, de l'Etat et du Droit » : « Désormais, le seul souverain absolu, c'est l'homme. » Mais quel homme ? Un homme abstrait, sans histoire ni appartenances sociales ? Ce « droit du plus faible » ressemble comme deux gouttes d'eau à la morale du plus fort. Dans le procès de mondialisation inégalitaire, il justifie l'ingérence du fort au faible, et la négation unilatérale des souverainetés démocratiques.

Corollaire 3.2. Le droit international n'est pas soluble dans la « morale » humanitaire .

La fonction des Etats-Nations, telle qu'elle s'est constituée au XIXe siècle, s'épuise. Leur substance fuit vers le haut, dans un espace supranational, et vers le bas, dans un morcellement de « pays » et de régions. L'Europe a vu apparaître, ces dernières années, plus de dix nouveaux Etats formellement souverains et se dessiner plus de quinze mille kilomètres de frontières nouvelles. Le terme péjoratif de « souverainisme » confond le nationalisme rance et le chauvinisme nauséabond avec l'aspiration légitime à une souveraineté démocratique contre la pure concurrence de tous contre tous. Le droit des Bosniaques, des Kosovars, des Tchétchènes ou des Palestiniens à l'autodétermination reste une revendication de souveraineté.

Le droit international est encore voué à marcher durablement sur deux jambes et à conjuguer deux légitimités : celle, émergente, des droits universels de l'homme et du citoyen (certaines institutions comme la Cour pénale internationale en constituent des cristallisations partielles) ; et celle des rapports inter-étatiques sur lesquels reposent des institutions comme l'Organisation des Nations Unies. Sans attribuer à l'Onu des vertus qu'elle n'a pas, et sans oublier son bilan désastreux en Bosnie, en Somalie, ou au Rwanda, il faut remarquer qu'un des buts de l'opération Force Alliée dans les Balkans était la modification de l'architecture du nouvel ordre impérial au profit de l'Otan

(dont les missions ont été élargies au printemps 1999 lors du sommet du cinquantenaire), de l'Organisation mondiale du commerce, ou du club fermé du G7. Le tout au nom d'un souci d'efficacité, opposé à la misère budgétaire et à l'impuissance militaire des Nations Unies.

Façonnée par les rapports de forces issus de la Deuxième guerre mondiale, l'Onu doit être réformée et démocratisée pour tenir compte des changements du paysage planétaire. Pas plus que l'anti-parlementarisme n'interdit de proposer des réformes législatives démocratiques, la critique des institutions internationales n'interdit d'exiger un renforcement des pouvoirs de l'Assemblée, une réforme du conseil de sécurité, et la suppression de son conseil permanent. Il ne s'agit pas de lui conférer une légitimité législative encore illusoire, mais de faire en sorte qu'une représentation de « la communauté internationale », si imparfaite soit-elle, reflète la diversité des intérêts et des points de vue (comme l'a illustré la prise de position des 77 pays dominés contre un « droit d'ingérence » à sens unique).

De même, une réflexion critique s'impose sur les institutions judiciaires internationales comme le Tribunal de La Haye, les Tribunaux pénaux d'exception ou la future Cour pénale internationale.

Scolie 3.3. Philippe Corcuff met judicieusement en garde contre un dénigrement de l'humanitaire qui sous-estimerait sa dimension politique et son apport aux nouveaux mouvements sociaux. Il reviendrait, en réduisant le monde à un simple calcul utilitariste, à ruiner les visées humanistes et universalistes d'une politique d'émancipation sociale⁴.

Le discours humanitaire n'est certes pas un masque commode posé sur les puissances oppressives dominantes. Le jeu des intérêts et la défense de valeurs sont souvent imbriqués. En prenant par principe le parti des victimes, l'engagement des militant(e)s humanitaires, s'oppose

⁴ Voir Corcuff n° de la revue Mouvements sur l'humanitaire. Voir aussi la contribution de Philippe Mesnard.

souvent aux rapports de domination en vigueur. Dans son rapport à la notion problématique d'humanité, l'humanitaire part d'un acquis profondément politique, considérant que tous les humains sont humains au même titre. Enfin, l'humanitaire soulève des problèmes théoriques et pratiques de première importance dans le contexte de la mondialisation : celui de la transformation du droit international ou celui des solidarités sans frontières.

Quelle que soit la sincérité de ses intentions, l'humanitaire ne peut cependant être détaché de ses implications et de ses effets. Une « politique de la pitié » qui prendrait la souffrance des victimes comme seul fondement et référence, les abstrairait du champ concret des rapports de pouvoir et les enfermerait dans un statut d'objet compassionnel, au lieu d'en faire des sujets de leur propre émancipation. C'est ce que, fort d'une expérience indiscutable, souligne Rony Brauman, lorsqu'il constate « la difficulté essentielle qu'éprouve l'humanitaire à voir les conséquences troubles de son action ». Le mouvement s'est coulé dans le moule préparé pour lui. En mettant à distance le conflit, le contexte, les enjeux de pouvoir, son discours généreux reste sur le seuil de la politique. C'est la limite (la frontière invisible !), au-delà de laquelle « le ticket humanitaire n'est plus valide », et à partir de laquelle l'universel invoqué relève de l'acte de foi⁵.

Autrement dit, on ne peut éluder le rapport qu'entretient le discours humanitaire avec la politique et avec l'idéologie dominantes. Si l'engagement humanitaire ne se réduit pas à une fonction légitimation, il ne lui échappe pas non plus. Quand les maîtres du monde parlent de guerre éthique ou de guerre humanitaire, c'est le caractère et les buts de cette guerre qui sont escamotés derrière la fausse évidence de l'intervention compassionnelle. Il en résulte une détestable confusion de la morale et du droit, selon laquelle que la

⁵ Rony Brauman, entretien, in Philippe Mesnard, *Consciences de la Shoah*, Kimé, Paris, 2000.

pureté proclamée des fins justifierait les moyens les plus abjects.

Philippe Corcuff reconnaît de graves lacunes à la politique humanitaire. Le rapport au temps, la mémoire des défaites et des victoires passées, et la projection dans un avenir radicalement autre lui feraient défaut. Elle serait en outre trop insensible à la dimension machiavélienne de la politique, et trop aveugle au fait que les rapports de forces sont susceptibles de dévier les bonnes intentions en résultats catastrophiques. C'est précisément par là que l'idéologie humanitaire, lorsqu'elle prétend tenir lieu de politique, devient une politique sans politique, autrement dit une entreprise de dépolitisation.

Corollaire 3.3. Le bien commun de l'humanité n'est pas soluble dans la privatisation du monde.

Il est, dit-on, des « lieux où soufflent les esprits ». En novembre 1999, Seattle est devenu un de ces lieux, symbole d'un changement dans l'air du temps. Non que le fond de l'air soit devenu subitement écarlate. Par rapport à sinistre grisaille des années Bill Gates et Soros, il a tout de même repris des couleurs. L'auto-dissolution de la sainte Fondation Saint-Simon et le fait que Bernard-Henri Lévy s'intéresse à nouveau à Sartre plutôt qu'à Aron, en sont, s'il en était encore besoin, des signes irrécusables !

Parcourant le monde et dessinant au passage une étrange géo-politique des résistances, « l'esprit de Seattle » a soufflé depuis sur Millau, sur Prague, sur Genève, sur Washington, sur Porto-Alegre, sur New-York, sur Bangkok, sur Nice, sur Dakar. Sa proclamation de principe a fait le tour de la planète : « Le monde n'est pas une marchandise ! ». La formule va loin, bien au-delà de sa simplicité biblique, pour peu qu'on la prenne au sérieux. Le « monde » n'est pas une marchandise ? Qu'est-il donc, au juste, le monde ? Où commence-t-il, et où finit-il ? S'il n'est pas une marchandise, le savoir du monde non plus, ni le vivant du monde, ni le droit à la santé, à l'éducation, ou au logement. Apparaît ainsi

la valeur pédagogique de la controverse ambiguë sur « l'exception culturelle » : elle met en évidence la nécessité de soustraire au despotisme du marché certaines activités sociales ainsi que leurs produits.

Les cours de la Bourse et l'ordre fatalisé de la chose économique vont exactement en sens contraire, plus loin que « l'appropriation privée des moyens de production et d'échange », beaucoup plus loin même que la privatisation des services et de la protection sociale. La privatisation généralisée de la planète s'étend à l'information, au droit (le contrat privé prenant le pas sur la loi commune), à la solidarité (assurances privées et fonds de pension remplaçant assurances mutualistes et sécurité sociale), à la violence (il y a en France davantage de vigiles et milices privées que de policiers « publics »), voire aux prisons.

Elle va plus loin encore. La terre était déjà propriété privée. C'est maintenant le tour de la ville, avec ses quartiers protégés et ses cités sécuritaires pour nantis ; de l'eau, avec la tuyauterie lucrative de Vivendi et consorts ; de l'air, avec le projet d'un marché mondial des droits à polluer ; du vivant, avec la frénésie du brevetage, avec la perspective désormais plausible d'un marché des embryons et des clones, ou de l'exploitation privée du génome humain. Ce rétrécissement de l'espace public, réduit à une peau de chagrin, est lourd de périls pour la démocratie, formelle ou non.

Voici venu le temps des mercenaires et des maffias, des inégalités galopantes et de la cyber-criminalité. Depuis les crises monétaires de 1998, les institutions internationales s'inquiètent de cette évolution, moins par philanthropie généreuse que par crainte pour leurs intérêts bien compris. De séminaires en colloques, M. James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, s'étonne que la croissance retrouvée se traduise par des inégalités accrues, par une mortalité infantile explosive, par des phénomènes de désalphabétisation⁶. « Il n'y a absolument aucune raison, dit-

⁶ James Wolfensohn, « S'unir pour agir dans une économie mondiale », *Le Monde*, 14 avril 2000.

il, pour que des milliers d'enfants meurent tous les jours de maladies évitables. ». Et pourtant, ils en meurent ! « Il n'est pas normal, dit-il que des millions d'habitants d'Asie, d'Amérique latine ou d'Afrique soient privés du foisonnement des idées qui transforment le reste du monde. » Et pourtant, ils en sont privés ! « Il n'y a aucune raison, dit-il, pour que le développement économique se traduise par la destruction de l'environnement. » Et pourtant, le péril écologique croît de jour en jour ! Dans le meilleur des mondes marchands possibles, ces « anomalies » et ces déraisons sont pourtant la règle. Les promesses réitérées lors des rencontres du G7 ou du Fonds monétaire international, restent sans effets notoires. Les engagements non tenus des sommets de Rio et de Kyoto sur la maîtrise de l'effet de serre en sont l'illustration flagrante.

Le *Rapport 2000 des Nations Unies pour le développement humain* montre de manière accablante que la croissance tant vantée des années 90 n'a pas contribué à réduire les inégalités entre pays riches et pays pauvres, bien au contraire : « La relation entre le bien-être économique et le développement humain n'est ni automatique ni évidente », constatent les rapporteurs. Nulle part l'Indice de développement humain n'a connu une régression aussi importante qu'en Russie, où l'insertion chaotique dans le marché mondial, loin de signifier un accès à l'Eldorado de la consommation, se traduit par une explosion des inégalités. La croissance ne s'est pas davantage traduite par une réduction de la pauvreté et des inégalités au sein même des pays riches. Alors que les 20% les plus riches de la population consomment en France ou en Allemagne quatre à cinq fois plus que les 20% les plus pauvres, elles consomment huit à neuf fois plus aux Etats-Unis et au Royaume Uni. Enfin, la croissance n'a pas profité à une meilleure égalité sociale entre les sexes : les femmes sont à l'échelle planétaire les grandes victimes de la mondialisation libérale.

En juillet 2000, le sommet des pays riches d'Okinawa a reconnu « les inquiétudes que soulève la mondialisation »,

l'aggravation des conflits armés et la multiplication des crises humanitaires. Il s'est soucié de remédier aux excès de la dérégulation marchande. Il a, en somme, émis le vœu d'une mondialisation bien tempérée et d'une concurrence humanisée. Touchante pitié. Car la mondialisation impériale repose sur une contradiction entre sa prétention à l'universalité et les intérêts privés du capital. Cette antinomie ne saurait être surmontée sans un changement de logiciel : en inventant un monde qui ne soit plus une marchandise et en opposant au droit sacré de la propriété le droit profane à l'existence, que Hegel appelait aussi « le droit de détresse ».

Scolie 1. L'exemple du système d'exploitation Linux et des logiciels « libres » illustre bien la contradiction inhérente à la socialisation tendancielle des connaissances. On peut les considérer comme la traduction dans un langage de programmation déterminé d'un raisonnement similaire à une argumentation mathématique. Leur validation repose sur une libre circulation des informations entre chercheurs, permettant de corriger les erreurs éventuelles. On comprend mieux alors « l'éthique » professionnelle revendiquée par certains créateurs de logiciels libres. Elle va au-delà d'un défi lancé aux monopoles de type Microsoft. Elle révèle les effets de l'incorporation croissante de matière grise socialisée à la production et à la reproduction sociale d'ensemble. De même, dans la plupart des recherches scientifiques ou médicales, la circulation de l'information est une condition essentielle de fiabilité et de qualité. Le brevetage des programmes informatiques aboutit en revanche à ce que des institutions publiques (de recherche, de statistiques, d'enseignement) ne puissent plus payer l'accès devenu hors de prix à des informations qu'elles ont pourtant contribué à produire grâce à des financements publics !

L'exigence de « libre circulation des idées et des connaissances » semble fournir un argument paradoxal aux chantres de la libre circulation libérale et de la dérégulation radicale préconisée par l'Organisation mondiale du

commerce. Ce serait oublier la différence décisive entre « la libre circulation marchande », qui se paie au prix fort, et une « libre circulation gratuite ». Ce qui pouvait, hier encore, apparaître comme une utopie naïve, devient une possibilité effective. L'opposition entre une logique de coopération et une logique commerciale, de compétition sauvage et de secret jalousement gardé, laisse en effet entrevoir des possibilités encourageantes : la démarche qui s'est révélée « efficace dans la conception et le développement de logiciels libres, pourrait en effet l'être tout autant pour toute activité de création »⁷.

Scolie 2. La privatisation du monde a pour contrepartie une « publicisation » croissante de la vie privée. Non seulement celle des hommes dits « publics », qui exhibent leur image privée pour les besoins de leur promotion médiatique, mais également celle de citoyens anonymes traqués dans leur espace privé par le démarchage téléphonique, par la télésurveillance, par le contrôle des flux de communication, ou par les systèmes d'observation militaire.

C'est le signe d'un grand chambardement en cours dans le grand partage entre privé et public établi depuis la Révolution française. Le voyeurisme médiatique et l'exhibitionnisme de certains personnages font la paire : l'intimité devient à son tour une marchandise monnayable et la pudeur une ringardise victorienne. « Il n'y a plus personne qui ne désire être vu », constate Michel Surya, qui qualifie joliment ce désir de « désir de *transparition* ». La « visibilité » est devenue le maître mot d'une société de leurres, de spectacles, et d'apparences⁸.

Ce « commerce du visible » institué, dit Paul Virilio, un « marché du regard » qui dépasse de loin une fonction de réclame promotionnelle : la loi d'airain de la concurrence impose de s'épier, de se comparer, de se copier, voire de

⁷ Robert Sihol, « Les logiciels libres, une alternative à Microsoft ? », revue *In Extenso* n°10, Dijon, 2000.

⁸ Michel Surya, *De la domination. Le capital, la transparence et les affaires*, Farrago, Tours, 1999.

s'espionner les uns les autres, dans une cyber-version de la guerre de tous contre tous. Sous l'œil omnivoyant du cyclope électronique, le mouchardage informatisé, la dénonciation et la délation généralisées, ne sont jamais très loin. Des multinationales du renseignement privé se lancent à la conquête du marché de l'investigation. Cette surveillance globalitaire se cache derrière la célébration incantatoire de la « transparence », comme si l'inflation du mot pouvait compenser le déficit de la chose démocratique.

« L'immédiateté nue et la nudité sans reste » ont désormais un nom, ironise Michel Surya : « Cette époque veut la transparence comme d'autres avant elle voulurent la révolution ». Cette transparence est sensée s'opposer au secret de l'instruction, au secret bancaire, au secret d'Etat, et à l'opacité des affaires. En réalité, s'engage en son nom « la plus grande opération de justification idéologique » de la domination. La démocratie y est-elle malgré tout gagnante ? « Sous le couvert des affaires et derrière l'objurgation à la transparence », la domination du capital travaille plutôt à ce que soient « redéfinies les conditions imprescriptibles de la propriété ». Derrière la transparence diaphane et la pureté céleste, la sainte propriété terrestre !

La Contre-Réforme religieuse veilla jadis à dissimuler le sexe des anges. La Contre-Réforme libérale se glorifie de les exhiber. En 1968, une main inspirée avait écrit sur les vitres du campus de Nanterre : « La transparence n'est pas transcendante ». Maxime prémonitoire.

Corollaire 3.4. L'échange entre l'espèce humaine et ses conditions naturelles de reproduction est irréductible à la mesure misérable des marchés financiers.

A la racine des dérèglements planétaires, l'opposition entre une socialisation croissante des connaissances, du travail, de la culture, et leur appropriation privée : qu'il s'agisse d'organiser les rapports sociaux, de gérer les ressources et de distribuer les richesses, ou de mesurer les échanges, la valeur marchande devient de plus en plus irrationnelle. Proclamer que « le monde n'est pas une

marchandise », c'est dire que la concurrence a ses limites, que les bienfaits attribués à la main baladeuse du marché sont loin de compenser les crimes de son poing visible, que la valeur marchande et monétaire n'est pas la mesure de toute chose.

La seule logique réellement alternative serait celle du service public et du bien commun, du droit imprescriptible au patrimoine commun de l'humanité, qu'il s'agisse des ressources naturelles (la terre, l'eau, l'air), des médicaments ou des savoirs accumulés au fil des siècles et des générations. L'idée d'un domaine public de l'information, parfois évoquée à propos de l'essor des télécommunications électroniques, ou celle d'un libre accès des pays pauvres aux médicaments, ne sont donc que les cas particuliers d'une question « globale » inhérente à la « globalisation » capitaliste elle-même.